

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 20 (1932)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Varia

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VARIA

### DEUX PATOISANS<sup>1</sup> GRUÉRIENS

par CLÉMENT FONTAINE.

#### LES RUFFIEUX

Lorsqu'en 1841, le Mistral gruérien, Louis Bornet de la Tour-de-Trême, collaborateur à l'*Emulation*, écrivait son églogue *Lè Tsèvrè* en vers patois, dans la jeune revue de Fribourg<sup>2</sup>, il s'attira la plus outrée des mercuriales d'Hubert Charles, de Riaz, homme de lettres et magistrat fribourgeois.

Elle disait ceci:<sup>3</sup>

...« Il peut être intéressant, sous le double point de vue historique et philologique, d'étudier la langue de nos ancêtres. Mais écrire en patois, c'est peine perdue. On écrit pour être lu, parce qu'on croit avoir quelque chose d'utile ou d'agréable à dire, et l'agréable est à lui seul utile, puisqu'il contribue à égayer les sombres moments de la vie. Mais qui peut lire des choses qu'on a mille peines à déchiffrer ?... Si donc il m'était permis de donner un conseil aux jeunes gens qui se sentent une vocation pour le culte des muses, le plus beau, le plus séduisant de tous, je leur dirais: laissez là votre patois; débarbouillez-vous en de votre mieux, lisez et relisez les classiques anciens et modernes... »

Mais quelqu'un intervint qui prit la défense de notre dialecte qui chante un liauba si triste et si doux. C'était Alexandre Daguet qui ne partageait pas l'avis de l'homme d'Etat. Il répliqua sur un ton bucolique<sup>4</sup>:

« Nous les Fribourgeois, nous avons deux langues. Le français d'abord, notre langue littéraire, langue de Racine, de Chateaubriand, de quarante millions d'hommes, que dis-je, de la civilisation, de l'humanité tout entière. Amour et respect à cette noble langue de France... Mais à côté de la langue classique, il y en a une autre.

Langue vulgaire, pauvre petite langue bien humble, aimant la campagne. Viel et doux idiome, naïf, pittoresque, énergique. Voix

<sup>1</sup> Je demande pardon aux lecteurs de ce néologisme que d'autres ont employé avant moi.

<sup>2</sup> Cf. *Emulation* de décembre 1841.

<sup>3</sup> Cf. *Emulation* de janvier 1842.

<sup>4</sup> Cf. *Emulation* de janvier 1842.

des vallées et des monts alpestres, bruit de cascades et de torrents, son de clochettes de troupeaux. Idiome pastoral comme on n'en vit guère, comme on n'en verra jamais. Idiome mélodieux, qui nous endormait au berceau, nous fit sauter de joie sur les genoux de nos grand'mères, qui nous émerveille encore de ses coraules. Idiome si mélancolique, si embaumé de l'air de la patrie qu'il donne la mort à l'armailli sur la terre étrangère. Oui ! Le « Ranz des Vaches » est en patois ! Et vous voulez abolir le patois ?

Votre français est beau, superbe. Il monte un admirable coursiere, fringant, haut panaché, piaffant à voir. Mais notre patois simplet va pédestrement le chemin du village, s'assied sous l'étable avec les caustiques vieillards et les rieuses jeunes filles, monte en sifflant avec le pâtre les flancs sinueux de l'alpe et chante un liauba triste et doux qui fait mourir d'amour. Votre français n'a fait mourir personne.

Oh ! n'otez pas au Moléson, à l'Evi, à Jaman, le seul concert qu'ils aiment. Que les cornemuses d'Enney et de Villars-sous-Mont osent encore faire retentir les échos de la Vudallaz de leurs rustiques refrains !

*Kan vèri foumâ nouthra bouârna  
Kan déchindrin vè le borni  
La réthrenâye dè ma couârna  
Farè gurlâ to le vani...*

A cette voix, le vieux Chalamala, le bardé des anciens jours, s'est réveillé dans sa tombe et a essuyé une larme. Il s'est cru rappelé à la cour du comte Pierre, à l'ouïe du poème de Bornet dans le patois d'or de Gruyère. »

Telle fut la réplique de Daguet. Mais quand, au pays de Grevire, les deux Ruffieux — le neveu, puis l'oncle — publièrent du patois, il ne s'est trouvé heureusement aucun bel esprit pour leur dire : « Ecrire en patois, c'est peine perdue ». Bien au contraire.

\* \* \*

Mon préambule terminé, j'ai le plaisir de présenter aux lecteurs des *Etrennes fribourgeoises* deux écrivains patoisans du pays de Gruyère :

Cyprien Ruffieux et Fernand Ruffieux, auteurs respectifs de *Mèhlion-Mèhliëta*, Perroud éditeur, Bulle 1930. *Dou vîlyo è dou novi*, Etrennes patoises de la Gruyère, avec traduction française, Imprimerie commerciale, Bulle 1928.

Cyprien Ruffieux alias Tobi di-j-élyudzo est connu. Il a publié, en 1906 déjà, un recueil de contes en patois — environ deux cents — intitulé *Ouna fourdèrâ dé-j-élyudzo*. Son dernier volume marque

un progrès sensible sur le premier, par l'adjonction de quatre poésies et d'une pièce théâtrale, « Goton », en deux actes.

Ce petit drame, en pur dialecte gruéien est certainement ce qu'il y a de meilleur dans le livre du conteur qui a su, pour la circonstance, se muer en auteur dramatique. Les héros en sont typiques: Jean-Pierre, riche paysan gruéien, Goton, sa fille, la gracieuse promise de Colin, brave garçon désargenté, Claude, le braconnier, type du vagabond oisif et misérable, victime de sa maudite passion, Catherine des dictons, une voisine, qui ne cause qu'en proverbes et la grand'mère de l'héroïne. Et voici la trame de l'intrigue: Goton aime Colin et s'est promise au jeune homme. Le riche paysan ne veut pas accorder sa fille au bel armailli peu fortuné. Une vive altercation éclate même entre le père de Goton et son amoureux. Jean-Pierre a eu des paroles blessantes à l'adresse de ce dernier, ainsi qu'à l'adresse de Claude le braconnier, son fermier, un paresseux incapable de payer son loyer. Le drame arrive à son dénouement. Jean-Pierre est assassiné par le braconnier. Mais la rumeur publique accuse Colin, de ce crime, Colin qui a été vu dans le chemin creux, avec le riche paysan, le jour fatal.

L'armailli se cache, l'amoureuse, qui le sait innocent, pleure sa vie brisée. Mais bientôt justice est faite, Claude le meurtrier avoue son forfait devant Goton, qui, généreusement lui pardonne, toute à la joie de revoir l'élu de son cœur.

Beaucoup de saveur, de sentiment, de rustique poésie dans cette pièce et point de longueurs, ce qui n'est pas le moindre mérite. L'action s'ébauche, l'intrigue naît, grandit, se noue et rapidement court vers son dénouement.

Les quatre poésies « Tsalandè », « Le Furi », « Le Tsôtin » et L'Outon » méritent une mention spéciale. Il eût été préférable, à mon avis, de les réunir pour les faire figurer en tête de l'œuvre. Quant à la complainte patoise de Catillon de Villarvolard, elle fut composée, voilà deux siècles, par un poète du terroir qui donna libre cours à sa verve...

Les contes, farces, bons mots, anecdotes abondent dans *Méhlyon-Mèhlyèta* qui compte près de 300 pages. Il en est de particulièrement savoureuses. L'auteur s'y révèle un ironiste accompli. Chacun y trouve sa petite leçon, car il tourne en ridicule les travers d'une infinité de gens appartenant à toutes les classes de la société. Quand on lit ces contes, on se figure volontiers transporté au chalet, près du mur fuligineux, sous la grande cheminée de bois où est suspendue la chaudière. Les armaillis, au terme des durs travaux de la journée, le soir venu, après avoir allumé leur pipe à cul-de-fer, vous régalaient de ces histoires amusantes qui vous font rire aux larmes. Rien de pareil pour chasser la mélancolie, déridier les fronts assombris, guérir la neurasthénie. « *Méhlyon-Mèhlyèta* vous

doit cette bonne fortune. Il trouvera place dans la plus modeste bibliothèque des gens de chez nous.

\* \* \*

En écrivant *Dou vilyo et dou novi*, je crois que Fernand Ruffieux voulait nous faire, tout d'abord, la surprise d'un volume de vers patois. Mais son ouvrage est devenu un recueil de choses patoises de tous genres, qu'il intitule *Etrennes*. Le livre s'ouvre par une préface du docte conservateur du Musée gruérien, M. Henri Næf, qui s'est attaché à faire revivre notre patois. Suivent des poésies, la plupart sous forme de chansons, puis une petite pièce *Au pays des clochettes*, deux ou trois discours qui ne sont pas de l'auteur et quelques histoires ou anecdotes dans le genre et le style de celles de l'auteur de *Méhlyon-Méhlyéta*. En résumé, Fernand Ruffieux a fait appel à des collaborateurs nombreux pour composer son ouvrage: Cyprien Ruffieux, Pierre Bovet, B. Kolly, F. Currat, etc. Les meilleures pièces, il faut le reconnaître, sont de lui.

« A ma vejena » (à ma voisine) et « Va rèbetâ ton bredzon » (va remettre ton gilet d'armailli) sont, parmi les sept poésies de Ruffieux, les plus charmantes qui soient, surtout la première:

*Grahiàja, chti bon matin  
M'in d'alávo to kontin  
Ly-è le furi,  
Lè j'oji chublyotávan  
Perto lou pe galé tsan  
Din lè j'ábro hliori.*

Je reprocherais à Fernand Ruffieux, qui a intitulé son livre: *Dou vilyo et dou novi* (Dù vieux et du nouveau), de n'avoir pas fait une place assez large aux vieilles choses, pour s'exprimer selon lui. A côté du poème « *Le Tsèvrè* » pourquoi ne pas faire figurer d'autres pièces de Louis Bornet ? Ses poésies gracieuses, ses fables à la manière du bon La Fontaine et surtout son intéressant poème « *Inthyamon* » méritaient bien de trouver place à nouveau dans ce recueil, après avoir été imprimés en 1892 pour la *Gruyère Illustrée*, dont les premiers fascicules, tirés à un petit nombre d'exemplaires, deviennent rarissimes.

A la fin des *Etrennes* patoises de Ruffieux « junior », on est heureux de retrouver quelques-uns de ces bons « rèvis » que feu le Doyen Chenaux de Vuadens avait déjà collectionnés et publiés sous le titre: *Ouna panèrá dè rèvis friborzès*.

Que Fernand Ruffieux nous écrive encore de ces charmantes poésies patoises dont il a le secret ! C'est avec joie que tous les patoisans salueront les nouvelles productions de sa plume alerte et colorée.

## ORIGINE ET GÉNÉALOGIE DES COMTES DE GRUYÈRE

Il nous paraît intéressant, dans une revue fribourgeoise consacrée à l'histoire, de signaler une récente étude de M. D.-L. Galbreath, l'héraldiste auquel la Suisse doit déjà tant de travaux remarquables.

Sous le titre *L'origine des comtes de Gruyère*, cet érudit publie, dans la *Revue historique vaudoise* (septembre et octobre 1932) de très curieuses considérations. On n'ignore pas que la nomenclature la meilleure de la maison comtale est celle de E. Diener, dans le *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*<sup>1</sup> et qu'elle fut rectifiée par M. le professeur Paul Aebischer, dans son article sur la *Pancarte de Rougement, de 1115*<sup>2</sup>.

Grâce à leurs recherches, on peut considérer comme établie aujourd'hui l'existence de trois comtes du nom de Willerme et vivant du XI<sup>me</sup> au XII<sup>me</sup> siècle. Le premier de ces dynastes est également connu sous l'appellation de Wilerius, et il eut pour cousin germain Uldricus; on a donné le titre de Wilaire I et de Ulrich I à ces deux personnages<sup>3</sup>. Il n'est pas sûr que cette numérotation soit la bonne; nous l'acceptons provisoirement. Quoi qu'il en soit, ce Wilaire-Willerme vivait encore en 1085.

On en était là lorsque M. Galbreath se prit à examiner un document depuis longtemps publié, le *plaid d'Eysins*, daté de l'an 1002<sup>4</sup>. L'importance de cette pièce frappera les moins initiés, quand on saura qu'elle énumère trente-deux «princes du royaume» (de Bourgogne), uniquement pour le pays de Vaud, dont la Gruyère faisait alors partie intégrante. Ces seigneurs sont rangés par ordre de prééminence et aussi d'âge. Le premier cité est Albert, comte du palais et gouverneur du comté de Vaud; puis viennent quatre évêques; les plus jeunes seigneurs sont mentionnés les derniers, quelle que soit l'importance de leurs domaines.

<sup>1</sup> T. I, Zurich, 1900-1908, p. 87-100.

<sup>2</sup> *Revue historique vaudoise*, 1920, p. 7, note 5.

<sup>3</sup> Dans ce rapide compte-rendu, nous enjambons des obstacles qu'il faut, du moins indiquer. M. Aebischer a fait justement observer qu'en réalité on trouve un Wilerius et deux Willelmus. M. Galbreath, tout en reconnaissant l'exactitude du commentaire de M. Aebischer sur la différence essentielle de ces prénoms, estime qu'en fait «il paraissent avoir été mêlés de bonne heure».

<sup>4</sup> L. de Charrière, *Les dynastes de Grandson jusqu'au XV<sup>me</sup> siècle*, Lausanne, 1866, p. 90.

Parmi ces princes (*principes*), se trouve un *Uldricus filius Vuilerii*. Cette similitude de prénoms avec ceux de la famille de Gruyère est d'autant plus frappante qu'à cette époque, dans le pays de Vaud, il ne pouvait guère y avoir d'homonymes supérieurs aux sires de Gruyère et dignes de siéger à cette assemblée.

Ce n'est là encore qu'une hypothèse ; le mérite de M. Galbreath est de la rendre non seulement vraisemblable, mais probable et quasi certaine. Pour cela, il se livre à un calcul d'où il ressort que Wilaire (Wilerius) serait né vers 942, tandis que son fils Ulrich aurait vu le jour vers 972. Une lacune nous fait ignorer quel fut l'héritier d'Ulrich, mais son petit-fils ne serait autre que ce Wilaire auquel les généalogistes attribuaient jusqu'ici le numéro un. A partir de là, on passe sans difficulté à Willerme II et III, puis à Rodolphe I et II, et dès lors la descendance comtale ne fait plus de doute. Ce calcul amène M. Galbreath à établir la chronologie des comtes avec une clarté et une précision convaincantes.

Une conséquence inattendue est de faire disparaître de la dynastie régnante le fameux, et cependant très réel, Turimbert. L'auteur se voit ainsi conduit à lire de plus près les actes sur lesquels, soi-disant, sont basés ses droits.

Dans un acte de 923<sup>1</sup>, il est qualifié de comte, sans indication de comté, d'où l'on a induit, par un raisonnement un peu facile, que ce comté devait être celui de Gruyère. Turimbert apparaît, dit M. Galbreath, « comme propriétaire de terres à Riaz, où il a fondé une chapelle, mais il ne possède pas tout le village, vu que le roi y possède des fonds. Un autre document de 929 le montre recevant de la part du monastère de St-Maurice des terres en Ogo (et d'autres dans les comtés de Vaud et du Chablais). C'est tout ce qui rattache Turimbert à la Gruyère ; est-ce assez pour faire de lui l'ancêtre de ses comtes ? » M. Galbreath ne le pense pas. Il remarque tout d'abord que le prénom de Turimbert n'a jamais été porté dans la maison de Gruyère, ce qui est contraire à l'usage du moyen âge où, avant qu'il fût question de noms de famille, les grands féodaux se distinguaient principalement par l'emploi d'un nombre restreint de prénoms. Quant au mot de comte, il ne fut d'abord que la désignation d'une fonction ; ce fut tardivement qu'il prit la valeur d'un titre social représentant un rang et une suzeraineté. Il est douteux que les comtes de Gruyère aient porté ce titre avant le XI<sup>me</sup> siècle, et Turimbert semble avoir été un comte fonctionnaire qui ne trouve pas de place dans la dynastie gruyérienne<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *M.D.R.*, t. XXII, p. 3.

<sup>2</sup> Ce n'est pas à dire qu'il n'ait pu avoir, avec la maison de Gruyère, d'alliance ou de parenté éventuelle.

M. Galbreath, reprenant l'idée que le château de Gruyère fut tout d'abord le siège du gruyer, fait quelques inductions fort sérieuses :

« La charge de gruyer, dit-il, était une fonction de police subalterne ; nous ne voyons pas de fiers dynastes se charger de fonctions pareilles. Mais le mot *grueria* représente aussi un droit régalien », celui de percevoir des taxes sur les bois coupés dans les forêts royales. « Il est très possible que la maison des Ulrich-Wiliaire ait reçu ce droit régalien » d'autres souverains, droits qui permirent « au chef de la maison de s'intituler comte ». Et voici la conclusion de M. Galbreath : « Ce droit de gruerie doit être localisé dans la contrée de Gruyère actuelle et alors il faut admettre que ce pays était une fois terre fiscale. Ce n'est d'ailleurs pas improbable, vu que les rois y possédaient Bulle, qu'ils donnèrent aux évêques de Lausanne à une époque très reculée (et que les comtes essayèrent plus tard vainement de leur arracher), une partie de Riaz et d'Albeuve, qui passèrent aux évêques au temps du roi Rodolphe III. Ce ne serait alors pas trop hasarder que d'admettre la supposition que c'est Ulrich, fils de Wilaire, qui le reçut des mains du roi Rodolphe III, et cela entre les années 1002, année du plaid d'Eysins, et 1038, date de la fin du royaume indépendant ».

La méthode scrupuleuse de M. Galbreath emporte l'assentiment. Sera-t-il parvenu à réhabiliter dans leurs droits généalogiques Vuilerius et Uldricus au détriment de Turimbert ? Nous le pensons. Mais combien de temps faudra-t-il encore entendre dire, comme vérité d'Evangile, que Turimbert fut le premier chef connu de la maison comtale, Gruerius étant enfin éliminé ?

H. N.

## AVIS

La rédaction des *Annales* attire tout spécialement l'attention de ses lecteurs sur la prochaine publication du nouveau livre « Généraux suisses, commandants en chef de l'armée suisse de Marignan à 1914 », par Charles Gos, un de nos écrivains militaires les plus connus et les plus appréciés en Suisse romande. Cet ouvrage à la fois historique et patriotique, illustré de nombreuses planches hors-texte, est en souscription jusqu'à fin 1932.

L'ouvrage *Généraux suisses* sera publié dans un grand format (25,5 × 19,5 cm.) et formera un fort volume imprimé avec soin, sur un joli papier bouffant.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION:

Les prix de souscription sont de fr. 8.— pour l'exemplaire broché ; fr. 11.— pour l'exemplaire relié demi-toile (papier fantaisie, titres or) ; fr. 13.— pour l'exemplaire relié demi-peau (papier fantaisie, titres or). Ces prix seront majorés, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1933.

On souscrit chez tous les libraires ou directement aux **Editions Victor Attinger, 7, Place Piaget, Neuchâtel.**

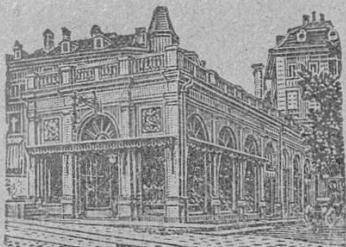
# LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

16, RUE DE ROMONT, 16  
F R I B O U R G

LITTÉRATURE GÉNÉRALE  
NOUVEAUTÉS - THÉOLOGIE  
DROIT - - SCIENCE

RÉPARATION DE PLUMES RÉSERVOIR

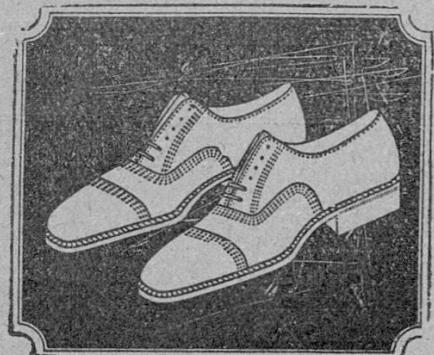
5-6



AUX  
ARCADES  
se trouvent  
les plus

grands Magasins de Chaussures  
du canton, vendant bon et bon  
marché — RICHELIEUX  
Messieurs et Dames — Souliers  
à bride et découpés pour Dames  
**Chaussures Dossenbach**

5-6 Maison fondée en 1881



S. GLASSON, BULLE



Poses d'intérieurs  
:- Photographe-Paysagiste :-

# LE LAROUSSE DU XX<sup>me</sup> SIÈCLE

EN SIX FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS (format grand in-4°, 32 x 25 cm)  
Quatre volumes parus et livrés immédiatement.

*Demandez spécimens et offres à la*

**Librairie-Papeterie J. C. MEYER, Fribourg**  
**PAUL MEYER, successeur**  
**PLACE DE LA CATHÉDRALE**

5-6

## ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

**Production et distribution d'énergie électrique**  
**Cuisine électrique.**



Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tout devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises.

5-6

## Banque Coopérative Suisse

— SCHWEIZ. GENOSSENSCHAFTSBANK —

Place de la Gare

**FRIBOURG**

Place de la Gare

**CAPITAL et RÉSERVES Fr. 21 500 000.—**

Traite toutes les opérations de banque  
Dépôts — Titres — Change — Prêts — Bourse etc.  
aux meilleures conditions.

5-6

# **TALISMALT**

**VILLARS**

**Le reconstituant idéal.  
Le plus délicieux déjeuner  
composé de  
Malt, Lait, Oeufs  
Cacao et Miel**

Boîte 500 g frs. 3.-  
Boîte 250 g frs. 1.60  
Corney 500 g frs. 2.80



En vente dans toutes les succursales et  
dépôts Villars et dans les pharmacies.

**2, RUE DE ROMONT, 2**

5-6



Les délices du palais

5—6

## BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL: fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT



Agences : St-Pierre à Fribourg,  
Bulle, Châtel-St-Denis, Chiè-  
tres, Domdidier, Estavayer-le-  
Lac, Farvagny-le-Grand, Mo-  
rat, Romont, Tavel.

\*

76 Correspondants  
d'Epargne  
dans les principales localités  
du canton  
de Fribourg.

\*

Traite toutes les opérations de banque  
aux meilleures conditions

5—6